

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE830

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 14

A l'alinéa 10, après les mots :

« aux personnes »

insérer les mots :

« et aux familles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision